

VERS DES SOLUTIONS AFRICAINES AUX CONFLITS
DU CONTINENT

Octobre 2002

Médiations tanzaniennes dans les Grands Lacs

PAR WILLY NINDORERA *

En dépit de graves difficultés socio-économiques, la Tanzanie inspire le respect dans

la région pour sa stabilité politique, sa contribution à la décolonisation du continent et à la lutte contre l'apartheid. La stature du père de l'indépendance, Julius Nyerere, a permis à la diplomatie de Dar es-Salaam de rayonner sur l'ensemble du continent. L'ancien président - décédé en octobre 1999 d'une leucémie - a su donner corps à l'idée de solutions africaines aux conflits régionaux. Au cours des années 1990, la Tanzanie a notamment été sollicitée pour une médiation dans les différends armés du Rwanda et du Burundi voisins.

Le pays a ainsi accueilli la première conférence régionale sur les réfugiés rwandais, après l'offensive militaire lancée, en octobre 1990, par la rébellion du Front patriotique rwandais (FPR). C'est également la Tanzanie qui a été choisie pour accueillir une série de négociations. Le pays, frontalier du Rwanda, était considéré comme neutre dans le conflit qui opposait le FPR au pouvoir hutu de Juvénal Habyarimana (1). Le maréchal Mobutu n'ayant pas souhaité participer aux négociations d'Arusha (2), c'est la Tanzanie qui a assumé le poids de la « facilitation », discrètement, n'intervenant qu'en cas de blocage. En août 1993, un accord de paix fut signé. Juvénal Habyarimana avait finalement accepté de le mettre en oeuvre quand son avion fut abattu à Kigali, le 6 avril 1994, déclenchant le génocide (3).

Le spectre du chaos rwandais a plané sur le Burundi voisin. Dans l'est du Zaïre, les rebelles hutus burundais et les forces génocidaires auraient fait alliance, tandis que, dans la capitale, Bujumbura, des milices tutsies parachevaient la balkanisation de la capitale, entamée lors d'affrontements entre l'armée à majorité tutsie et la rébellion dans les quartiers nord. Le génocide de 1994, qui a démontré l'incurie de la communauté internationale, conforta les dirigeants de la région dans l'idée de trouver des solutions africaines aux conflits.

En octobre 1993, le premier président hutu du Burundi, Melchior Ndaddaye, est assassiné. Les tensions et les meurtres interethniques, déjà vifs, se multiplient dans le pays, exacerbés par les événements au Rwanda. L'ancien président Pierre Buyoya sollicite alors l'implication de Julius Nyerere, devenu un « sage » après s'être volontairement retiré du pouvoir en novembre 1985. Prenant les choses en main, Nyerere parvint à faire avaliser par la sous-région, en 1996, un projet d'intervention militaire au Burundi - officiellement pour protéger les populations civiles. Mais ce projet précipita le renversement du président burundais Sylvestre Ntibantunganya. Un coup d'Etat ramena au pouvoir le major Buyoya. Se considérant trahi, Julius Nyerere fit décider un embargo contre le Burundi par un sommet des chefs d'Etat de la sous-région (4).

En juin 1998, la rébellion hutue, délogée de l'est du Congo, s'était repliée en territoire tanzanien : le gouvernement burundais accusa Dar es-Salaam de partialité. Les incidents se multiplièrent à la frontière burundo-tanzanienne. La médiation dut assurer un arbitrage difficile entre le gouvernement, l'assemblée nationale et les dix-sept partis politiques du Burundi. Elle a également dû gérer les dissidences au sein des rébellions armées, et a été critiquée en coulisses, par certains observateurs internationaux, pour un surcroît de dirigisme et l'absence d'experts qualifiés. Les travaux avançaient timidement lorsque Julius Nyerere est mort, en octobre 1999. Il avait rêvé de régler, par la voie du dialogue, un conflit dont il redoutait les retombées néfastes sur son pays (5) : l'opinion et la classe politique tanzaniennes avaient tendance à se diviser entre pro-hutus et pro-tutsis.

Finalement, la médiation de Dar es-Salaam aura bénéficié d'un courant d'opinion international favorable et enregistré des dividendes financiers qui ne sont pas si négligeables (6). Mais elle traduit surtout l'échec de la formule de la « solution africaine ». L'accord de paix a finalement été signé à Arusha, en août 2000... sous la direction de M. Nelson Mandela. Cependant, les attaques rebelles se sont intensifiées en 2002, et des négociations pour un cessez-le-feu sont organisées, depuis la fin août 2002, à nouveau en Tanzanie.

* Journaliste, Bujumbura.

Lire :

- ▶ *Failles de l'activisme diplomatique du Sénégal*
- ▶ *Les hésitations de la politique étrangère de Pretoria*

(1) Les mêmes arguments plaideront en faveur de la Tanzanie pour l'installation à Arusha du Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR).

(2) Les relations entre les Tanzaniens et le maréchal Mobutu étaient si mauvaises qu'aucune mission des chefs d'Etat des deux pays n'eut lieu.

(3) Lire Anne-Cécile Robert, « **Au Rwanda, vivre avec le génocide** », *Le Monde diplomatique*, juillet 2000.

(4) Il est à noter qu'il n'a jamais été question que M. Buyoya parte, les pressions se faisant pour la restauration de l'Assemblée nationale suspendue, le rétablissement des partis politiques et le respect des libertés publiques.

(5) Au 1er mai 2002, la Tanzanie accueillait 353 132 réfugiés burundais dans des camps (source Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés).

(6) Près de 15 millions de dollars, qui ont profité principalement à l'équipe de la facilitation, à la ville d'Arusha, mais surtout aux négociateurs burundais, dont beaucoup paraissaient plus préoccupés par leurs *per diem* que par les discussions sur l'avenir de leur pays.

Mots-clés

- **Afrique des Grands Lacs**
- **Burundi**
- **Rwanda**
- **Tanzanie**
- **Conflit**
- **Diplomatie**
- **Relations internationales**

Dans une autre langue :

- **Tansania vermittelt**